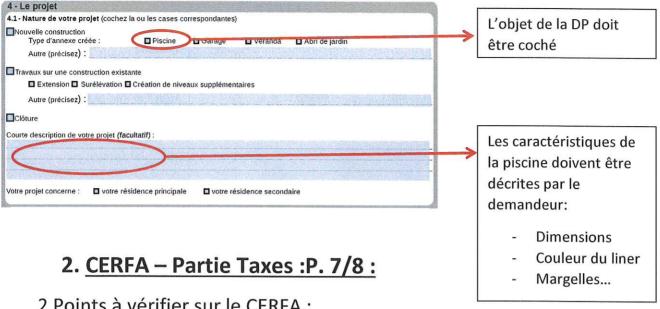
Aide à la complétude d'une Déclaration Préalable : pour : PISCINE

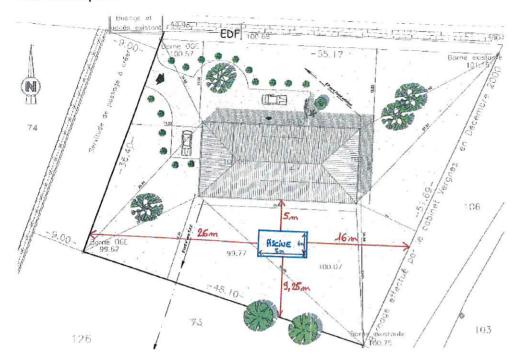
1. CERFA - P2/8



2 Points à vérifier sur le CERFA: Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour une déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme Cetta déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Ceta peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourre vous être demandés ultérieurement. 1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements 1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement : 1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables(1) 1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation urfaces créées Dont: Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3) Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4) Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2) Bénéficiant d'un prêt à taux zéro plus (PTZ+) (5) Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6) Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2) 1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et Pour la réalisation des ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (5) (6) ? Oui Non Si oui, lequel ? Ouelle est la surface taxable (1) existante conservée ? .m². Quel est le nombre de logements existants ? 1.2.3 Création d'abris de jardin, de pigeonniers et colombiers Quelle est la surface taxable (1) créée ? ______m² 1.3 - Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement Indiquer la superficie du Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) : Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine, créée par le projet : bassin de la piscine. Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol : 1.4 - Redevance d'archéologie préventive Veuillez préciser la profondeur du(des) terrasement(s) nécessaire(s) à la réalisation de votre projet Indiquer la profondeur du au titre de la piscine : terrassement de la au titre des emplacements de stationnement : piscine.

3. Pièces à joindre à la demande :

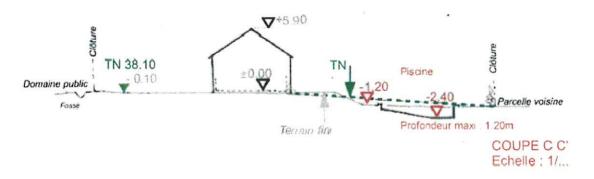
3.1 - Plan de masse - Vérifier que le plan de masse fourni soit côté. - Toutes les distances par rapport aux limites séparatives et aux voies doivent être renseignées. Par exemple :



Sur cet exemple de plan de masse :

- La piscine apparaît en VERT et ses dimensions sont indiquées.
- Toutes les distances d'implantations <u>par-rapport aux</u> <u>voies et emprises publiques</u> sont indiquées.
- Les constructions existantes sur l'unité foncière apparaissent.

<u>3.2- Le plan de coupe</u> doit faire apparaître, d'une limite de propriété à l'autre, le <u>Terrain</u> naturel avant et après <u>Travaux</u>. Par exemple :



*** Même si le terrain est plat le profil du terrain doit apparaître avec la mention TN

<u>3.3 - L'Insertion graphique</u> doit être fournie si visible depuis le domaine public ou dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des MH.

